



Madame, Monsieur,
Membre du Bureau Syndical

Dossier suivi par Nathalie NIGAIZE – Responsable des assemblées
Tél. service : 02 31 06 91.73 - nnigaize@sdec-energie.fr

Objet : Bureau Syndical du 21 janvier 2022

PJ : Note de synthèse explicative

Caen, le 14 janvier 2022

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à notre prochaine réunion de Bureau syndical qui aura lieu le :
Vendredi 21 janvier 2022 à 9h30
dans l'espace Marcel Restout du SDEC ÉNERGIE.

Compte-tenu des dispositions de vigilance sanitaire applicables jusqu'au 31 juillet 2022 inclus, cette prochaine réunion du Bureau Syndical sera également proposée en visioconférence ZOOM, via le lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/88900087012?pwd=K1FSQ0FFdE4ySVp6MjZCZUYwZ2phUT09>

(ID de réunion : 889 0008 7012 – Code secret : 552633).

L'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 précise qu'à l'occasion de cette 1^{ère} séance organisée en visioconférence, les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats, ainsi que les modalités de scrutin sont déterminées par délibération.

La note de synthèse explicative se rapportant à cette réunion, précisant notamment ces éléments, est disponible via les liens communiqués dans votre convocation électronique.

Un déjeuner sera ensuite proposé aux élus participant en présentiel.

Je vous remercie donc de bien vouloir **confirmer votre mode de participation et votre présence au déjeuner** dans les meilleurs délais par téléphone au 02 31 06 91 73 ou par mail direction@sdec-energie.fr.

Au plaisir de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE